

## Amplificateurs et enceintes guitare

### Produit 690158 Fender® Mini Tonemaster® Amp

Fiche de sécurité pour amplificateurs de guitare, haut-parleurs et accessoires

**Utilisations :** Les amplificateurs et haut-parleurs de guitare sont utilisés pour amplifier et projeter le son d'une guitare électrique, à la fois dans les enregistrements et les performances live.

**Matériaux :** Les amplificateurs de guitare sont généralement constitués de boîtiers métalliques, de châssis de haut-parleurs en papier, en métal ou en plastique et de composants électroniques tels que des transistors ou des tubes.

**Piloté :**

**Risque de blessure :** Des arêtes vives ou des pièces cassées peuvent provoquer des coupures.

**Pollution sonore :** des volumes élevés peuvent endommager l'audition.

**Danger électrique :** Il existe un risque de choc électrique avec les amplificateurs électriques.

**Domages causés par la chaleur :** les amplificateurs peuvent devenir chauds pendant le fonctionnement et provoquer des brûlures.

**Mesures de sécurité :**

**Manipulation :** Utilisez les appareils uniquement conformément à leur destination et manipulez-les avec précaution.

**Équipement de protection :** Portez un équipement de protection approprié tel que des gants et des lunettes de sécurité pour éviter les blessures.

**Protection contre le bruit :** utilisez une protection auditive pour protéger votre audition des volumes élevés.

**Entretien :** Vérifiez régulièrement l'usure ou les dommages des appareils et effectuez l'entretien si nécessaire.

**Stockage :** Conservez les appareils dans un endroit sûr, à l'abri de l'humidité et des températures extrêmes.

**Sécurité électrique :** assurez-vous que les amplificateurs électriques sont correctement mis à la terre et que la source d'alimentation est correctement connectée.

**Mesures de premiers secours :**

**Coupures ou plaies perforantes :** Nettoyer soigneusement la plaie et appliquer une compresse stérile. Consulter un médecin si nécessaire.

**Domages causés par le bruit :** si les problèmes d'audition ou les douleurs aux oreilles persistent, consultez un médecin.

**Blessures électriques :** débranchez immédiatement l'appareil électrique de la source d'alimentation et consultez un médecin.

**Brûlures :** Refroidissez la zone touchée et appliquez une compresse stérile. Consulter un médecin si nécessaire.

Fabricant Fender Musical Instruments GmbH  
Heerdter Landstr. 191 DE 40549 Düsseldorf  
Téléphone +49-800-1800721 E-Mail [info@fender.com](mailto:info@fender.com)